

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 05 09 2014

Présents : Marc Charvet, Michel Poncet, Gisèle Gonguet. Guy Conti, Raymond Martinod, Marie-Agnès Moineau, Eric Mougeot. Hervé Piaton, Joëlle Picollier,

Absent excusé: Jean Gonguet, (pouvoir donné à Gisèle Gonguet). Valérie Conti, (pouvoir donné à Guy Conti)

Secrétaire de séance: Guy Conti (élu à l'unanimité).

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014.

Accepté à l'unanimité.

Ordre du jour.

M. le Maire ajoute à l'ordre du jour :

- Mise en œuvre de la télétransmission
- Signature de la convention Sodeval (relevé et pose compteurs d'eau)

1 - Mise en œuvre de la télétransmission.

Dans le cadre de l'amélioration des échanges de documents administratifs, un accord doit être donné pour une mise en place effective au 1er janvier 2015.

Les services concernés sont par exemple, la Préfecture, la Trésorerie, ce qui évitera les déplacements pour dépôt de documents.

Cela impliquera l'achat du logiciel et l'abonnement annuel de renouvellement de signature.

Accepté à l'unanimité.

2 - Signature de convention.

Une convention doit être signée pour le relevé des compteurs d'eau des abonnés de la commune, et le renouvellement des compteurs défectueux ou obsolètes pour la reconduction des accords passés avec SODEVAL (fin de la précédente convention au 31/12/2014).

Les tarifs sont de 5,20 € pour un relevé par et par compteur, et 87,00 € pour la fourniture et la pose d'un compteur.

Accepté à l'unanimité.

3 - Consommation d'eau.

En cas de fuite importante et prolongée après compteur (chez l'abonné), le décret du 24 septembre 2012 limite la facturation au double de la moyenne de la consommation habituelle. Le prix du m³ sera facturé au tarif en cours au moment de l'incident.

Nous conseillons, à l'occasion d'absences prolongées (ex : résidences secondaires, congés d'hiver, ...) de fermer avant le compteur, et pour les périodes hivernales de vidanger à la purge, de protéger le compteur contre le gel (cause fréquente de fuite).

Accepté à l'unanimité.

21:08 H. Arrivée de Valérie Conti.

4 - Carte communale.

Michel Poncet fait un rappel de l'historique du dossier et un compte rendu du dernier rendez-vous avec la Direction départementale de l'équipement. Devant l'attitude et les éléments présentés par ces derniers, un débat s'ouvre sur les positions à adopter.

Pour résumer : faut-il poursuivre l'instruction du dossier avec les risques et les coûts induits ou demeurer dans la situation actuelle (sur l'ancienne carte de 2006).

Un tour de table ferait ressortir une tendance pour la seconde solution.

Il est décidé de suspendre la décision et de la mettre en délibération à la prochaine réunion du prochain conseil.

A noter qu'un conseiller concerné par cette possible modification ne participera pas au vote pour respecter une parfaite neutralité.

5 - Sécurité routière.

Un groupe de travail est constitué pour établir un dossier d'actions à mettre en œuvre dans le but de ralentir les vitesses dans l'agglomération, de sécuriser certains carrefours ou passages à risque.

Constitution du groupe : Marc Charvet, Gisèle Gonguet, Guy Conti, Raymond Martinod, Joëlle Picollier.
Une date sera fixée ultérieurement pour visiter les sites.

6 - Journée citoyenne.

Le samedi 08 novembre 2014 à partir de 09:00 H,
les conseillers et toutes les bonnes volontés sont invités par le Maire à une journée citoyenne pour réhabiliter le « Chemin des ânes ».

Préservons notre patrimoine et valorisons notre environnement pour le plaisir de tous.

Questions diverses :

Bibliothèque – A l'occasion de l'ouverture de la bibliothèque, tous les habitants sont conviés à l'inauguration officielle dans ses nouveaux locaux .

Celle-ci aura lieu le 11 octobre 2014 à 14:00 H, à laquelle participera le groupe de lecture « Sans Titres ».

Brigades Vertes – Le SIVOM propose par le biais des Brigades Vertes, l'intervention auprès des particuliers pour le broyage des déchets verts. Les modalités seront précisées lors de la diffusion d'une plaquette d'information.

Pompiers – Nous avons eu la visite du commandant CHICHIGNOU , adjoint du responsable du groupement BUGEY SUD . L'intervention des pompiers est par ordre de disponibilité et de priorité, la suivante : Centre du Petit Abergement, Centre d'Hauteville-Lompnès, enfin le Centre d'Artemare.
A la question sur l'amélioration de la rapidité d'intervention, il est répondu que pour le moment, il n'est prévu d'équiper de GPS que les véhicule des cadres (sous 2 ou 3 ans), puis ensuite les véhicules d'intervention. Le conseil a remis un plan de la commune avec l'indication des rues au Centre du Petit Abergement et émet le souhait que les véhicules d'intervention soient équipés rapidement de GPS afin de réduire au maximum le temps de recherche.

Devis – Des demandes de devis seront effectués pour les travaux suivants :

- Porte du four de Lompnieu
- Fissure du toit du garage du Presbytère
- Rénovation des fontaines et abreuvoirs

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée.

Dates à retenir :

- 11 octobre 2014 : inauguration de la nouvelle bibliothèque
- 17 octobre 2014 - 20:30 H : conseil municipal.
- 8 novembre 2014 – 9 h : journée citoyenne.

La secrétaire de séance,

Le Maire,